

Département de la Loire

COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LAVIEU

Séance du 06 février 2026

Date de la convocation: 30/01/2026

Membres en exercice : 10

Présents : 7

six février deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Christiane BRUN-JARRY

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Madame Christiane BRUN-JARRY, Monsieur Bruno LOUBATIERE, Monsieur Bruno CHANAL, Monsieur Jean-Claude GENE BRIER, Monsieur Fabrice TRABET, Madame Sylvie SIEWIERSKI, Monsieur Rémi VEGARA

Représentés : Madame Emilie AFFASSI représentée par Madame Christiane BRUN-JARRY

Excusés : Monsieur Thierry PERRET

Absents : Monsieur Mehdi ZOUAOU

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno CHANAL

Objet: ARRET INDEMNITE GARDIENNAGE - DE_003_2026

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le gardiennage de l'église ne sera plus assuré et prendra fin au 31 mars 2026. Il est proposé de laisser fermer l'église et de prévoir un affichage sur la porte indiquant aux personnes intéressées que les visites peuvent avoir lieu aux heures d'ouverture de la mairie.

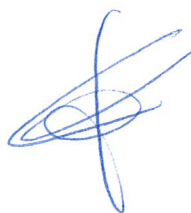
A compter du 1er avril 2026, la mise en place et le retrait des drapeaux sera également pris en charge par la mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- l'arrêt du versement d'indemnité pour les frais de gardiennage à compter du 1er avril 2026 ;
- de prendre en charge l'organisation future des visites de l'église.

Fait et délibéré à Chazelles-Sur-Lavieu le 06 février 2026 .

Le Maire
Christiane BRUN-JARRY



Le Secrétaire de Séance
Monsieur Bruno CHANAL



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LAVIEU

Séance du 06 février 2026

Date de la convocation: 30/01/2026

Membres en exercice : 10

six février deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Christiane BRUN-JARRY

Présents : 7

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Madame Christiane BRUN-JARRY, Monsieur Bruno LOUBATIERE, Monsieur Bruno CHANAL, Monsieur Jean-Claude GENE BRIER, Monsieur Fabrice TRABET, Madame Sylvie SIEWIERSKI, Monsieur Rémi VEGARA

Représentés : Madame Emilie AFFASSI représentée par Madame Christiane BRUN-JARRY

Excusés : Monsieur Thierry PERRET

Absents : Monsieur Mehdi ZOUAOU

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno CHANAL

Objet: LOCATIONS COMMUNALES - DE_002_2026

Madame le Maire donne la parole à Monsieur CHANAL, adjoint qui informe le conseil municipal des demandes reçues pour des locations potentielles pour l'appartement situé au dessus de la salle de la cheminée ainsi que pour la maison communale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Accepte** les locations à compter du 01/03/2026 ;
- **Fixe** les montants mensuels suivants :
 - **loyer à 320€** et les **charges à 90€** payables à terme échu pour l'appartement ;
 - **loyer à 600€** (sans charge) payables à terme échu pour la maison ;
 - Ces charges seront réajustées chaque année en fonction des dépenses et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères fera l'objet d'un recouvrement annuel.
- **Demande** le versement d'une caution pour chaque location représentant un mois de loyer, soit 320€ et 600€.
- **Fixe** la date de révision du loyer au 1^{er} juillet de chaque année.
- **Autorise** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette location.

Fait et délibéré à Chazelles-Sur-Lavieu le 06 février 2026 .

Le Maire
Christiane BRUN-JARRY



Le Secrétaire de Séance
Monsieur Bruno CHANAL

